



Bureau Syndical et CAO 27 octobre 2020



LE MOT DU PRESIDENT

Fier de succéder à Jacques BLANC à la Présidence du SDEE de la Lozère, je voudrais lui renouveler ma reconnaissance pour ses nombreuses années d'engagement au sein de cette structure, véritable outil de développement du territoire, au service des collectivités et des usagers lozériens.

Avec la nouvelle équipe, rajeunie, qui constitue l'assemblée du SDEE, nous avons tenu fin octobre, nos premières réunions de travail.

Dans notre volonté de toujours mieux faire connaître le SDEE auprès des élus du département, vous trouverez dans ce document un résumé des dossiers évoqués et des décisions adoptées lors de ces séances.



Alain ASTRUCPrésident du SDEE

Je vous en souhaite une bonne lecture.

BUREAU SYNDICAL

ADMINISTRATION / FINANCES / RESSOURCES HUMAINES

AFFAIRES DELIBEREES

Création de poste

En raison du prochain départ à la retraite de l'agent titulaire de la fonction publique occupant le poste de Responsable du Centre départemental de traitement des déchets de Redoundel, il a été décidé, pour son remplacement, de procéder à la création d'un poste en contrat de droit privé et de l'affecter sur le Service Public Industriel et Commercial (SPIC) "Environnement".

Adhésion au service de Délégué à la Protection des Données du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Lozère (CDG 48)

Le nouveau cadre réglementaire sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) impose à toutes les collectivités territoriales et établissements publics de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD). Le SDEE a donc décidé d'adhérer au service mutualisé de Délégué à la Protection des Données du CDG 48, à travers la signature d'une convention, pour un montant de 2 100 € comprenant un accompagnement sur 3 ans.

Dossiers approuvés et soumis au prochain Comité Syndical

Trois dossiers ont été présentés pour avis au Bureau Syndical et seront soumis à la validation du prochain Comité Syndical:

- ✓ Proposition de modification du règlement intérieur de l'assemblée du SDEE, pour permettre notamment le recours au vote électronique, et la création de deux commissions de travail dédiées :
 - une commission Energie et Réseaux;
 - une commission Déchets, Eau et Assainissement ;
- ✓ Fixation des indemnités de fonction et prise en charge des frais de mission des élus. Comme cela était déjà le cas auparavant, il a été proposé de ne verser aucune indemnité de fonction aux élus siégeant au SDEE. Concernant les frais de mission, il a été proposé de ne les prendre en charge que pour les déplacements effectués en dehors du département de la Lozère ;
- ✓ Attribution de la qualité de Président Honoraire au Docteur Jacques BLANC.















Renouvellement du contrat de concession

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité (AODE), le SDEE a la responsabilité de ce service public pour l'ensemble des communes Lozériennes. Il en confie la gestion à deux concessionnaires, Enedis pour la distribution de l'électricité et EDF pour la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés, et s'assure de la bonne exécution des missions qui leur sont confiées.

Après plusieurs mois de négociations, le SDEE a signé début 2020 un nouveau contrat de distribution publique et de fourniture d'électricité pour une durée de 30 ans. Construit autour de valeurs repères et d'une programmation partagée des investissements, ce nouveau contrat a pour objectif de déployer une desserte électrique de qualité, garante de cohésion départementale et s'inscrivant dans la transition énergétique.

Elargissement du groupement d'achat d'énergie

Depuis 2016, le SDEE apporte son savoir-faire dans les domaines de l'énergie et des procédures de consultation pour accompagner collectivités et établissements médico-sociaux lozériens dans leurs achats d'électricité.

Le groupement de commande créé à cet effet avec 7 autres syndicats d'énergie de la région Occitanie, visait initialement à apporter une réponse à la suppression des tarifs règlementés de vente (TRV) vert et jaune pour les puissances souscrites supérieures à 36 kVA. Au 1er janvier prochain ce groupement sera ouvert aux structures concernées par la fin des TRV pour les puissances inférieures à 36 kVA et regroupera, pour la Lozère, près d'une centaine de membres et 2 000 sites de consommations.

AFFAIRES DELIBEREES

Validation de projet d'enfouissement de réseaux

Dans le cadre des opérations d'enfouissement de réseaux, les projets ci-après ont été examinés pour validation et lancement des travaux après accord des communes sur leur financement :

Commune		Chantier		Montant TTC des travaux	Participation du SDEE	Fonds de concours
ALLENC	BT	Mas Renouard		17 020,00	11 347,00	5 673,00
ANTRENAS	GCC-BT	La Bastide		19 903,56	13 269,56	6 634,00
PEYRE EN AUBRAC	GCC-BT	Moulin de Longuessagne		47 358,50	39 290,50	8 068,00
PEYRE EN AUBRAC	GC-BT	Javols entrée côté Mende		46 667,19	31 111,46	15 555,73
			Total	130 949,25	95 018,52	35 930,73

BT: réseau basse tension GC : génie civil GCC: génie civil coordination réseaux humides

Création de groupements de commandes pour la coordination de travaux de génie civil

Dans le souci d'optimiser les moyens à mettre en œuvre pour la réalisation conjointe des travaux de génie civil liés à la mise en discrétion des réseaux de distribution publique d'électricité relevant de la maîtrise d'ouvrage du SDEE, et de la réfection de certains réseaux secs ou humides sous maîtrise d'ouvrage d'autres collectivités, mais aussi de permettre la bonne coordination de ces travaux et d'en limiter l'impact pour les riverains, il a été décidé de créer les groupements de commande suivants:

- √ entre la commune de Rimeize et le SDEE pour la réfection des réseaux d'eau potable, d'éclairage public, de télécommunication et l'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité, aux villages du Crouzet, de Fraissinoux et des Cayres;
- ✓ entre le SIAEP du Causse du Massegros, la commune de la Tieule et le SDEE pour la réfection des réseaux d'eau potable, d'éclairage public, de télécommunication et l'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité, aux villages de la Fagette et de Longviala.













Versement de fonds de concours

Conformément aux règles de participation du SDEE, le Bureau Syndical a approuvé la sollicitation des fonds de concours relatifs à la réalisation des travaux d'électrification suivants :

Communo	Chantier	Montant TTC	Participation	Fonds de				
Commune	Chantier	des travaux	du SDEE	concours				
Nouveaux dossiers								
ALLENC	Mas Renouard	17 020,29	11 346,93	5 673,36				
ANTRENAS	La Bastide	19 903,56	13 269,04	6 634,52				
CHAUCHAILLES	Chauchaillettes	118 309,61	84 999,32	33 310,29				
GREZES	Parcelles communales à Boudoux	6 007,88	5 007,88	1 000,00				
HURES LA PARADE	Résidence Saumade à Hyelzas	4 377,64	3 377,64	1 000,00				
LE POMPIDOU	Résidence Lepage-Battery à Mas Bonnet	11 514,82	10 514,82	1 000,00				
MEYRUEIS	Résidence FAGES Vincent à Pourcarès	10 591,00	9 591,00	1 000,00				
MONT LOZERE ET GOULET	Le Mazel de Mas d'Orcières tranches 2 et 3	30 167,34	20 111,56	10 055,78				
PELOUSE	VC et résidence Mota Dos Anjos à la Rouvière	8 560,29	6 160,29	2 400,00				
PEYRE EN AUBRAC	Javols entrée côté Mende	46 667,19	31 111,46	15 555,73				
PEYRE EN AUBRAC	Maison des associations à St Sauveur de Peyre	9 321,08	8 321,08	1 000,00				
PIED DE BORNE	Résidence Maurin à Planchamp supérieur	5 472,91	4 472,91	1 000,00				
SAINT CHELY D'APCHER	Aire de forains ZA sud	22 325,41	19 365,41	2 960,00				
SAINT GERMAIN DU TEIL	Le Tieulet	24 844,86	20 054,25	4 790,61				
	Total	335 083,88	247 703,59	87 380,29				
Régularisations								
FONTANS	Vialgose	7 841,68	7 260,81	580,87				
MONTRODAT	Lotissement la Boriette tranche 1	5 703,12	4 950,52	752,60				
	Total	13 544,80	12 211,33	1 333,47				



ECLAIRAGE PUBLIC

RAPPEL DES DOSSIERS RECENTS OU EN COURS

Rénovation du parc d'éclairage public

Depuis de longues années, le SDEE accompagne les collectivités lozériennes dans leurs projets de rénovation de l'éclairage public. Avec le soutien de l'ADEME, de la Région et du FEDER, il a engagé dès 2012 plusieurs programmes d'envergure pour le remplacement de luminaires énergivores et la mise aux normes du parc d'éclairage public lozérien.

Ces programmes successifs, dont les derniers s'achèveront dans le courant de l'année 2021, auront permis de remplacer près de 7 000 points lumineux, soit 30% du parc lozérien, et de rénover environ 900 armoires de commandes, avec plus de 2 000 MWh économisés par an.

Deux programmes spécifiques ont été conduits dans la zone du Parc national des Cévennes, contribuant ainsi à l'obtention du label de Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE).



Extension des locaux de l'équipe technique

La mise en vente de locaux attenants au bâtiment du Service Eclairage Public du SDEE, situé avenue de la Méridienne à Marvejols, a conduit le Syndicat à saisir cette opportunité pour agrandir son atelier.

L'aménagement de cette acquisition, d'une superficie de 400 m² de bâtiment et 200 m² de terrain, sera prochainement effectué et permettra de disposer d'une zone de stockage complémentaire pour les véhicules et le matériel de chantier utilisés par les agents du SDEE.













Dossier de renouvellement d'autorisation du site de Redoundel

La précédente autorisation d'exploitation du site de traitement et d'enfouissement des déchets de Redoundel est arrivée à son terme. Une nouvelle demande a été déposée auprès des services de l'Etat en avril 2018, et après une première phase d'instruction, a fait l'objet de demandes de compléments nécessitant notamment la réalisation de campagnes d'études additionnelles sur le volet faune, afin de compléter l'inventaire réalisé dans les zones concernées par le projet d'extension. Le dossier ainsi complété est à nouveau en phase d'instruction et devrait donner lieu à l'ouverture d'une enquête publique dans le courant du premier semestre 2021. Si elle est validée en l'état, cette demande d'autorisation permettra au SDEE de poursuivre l'exploitation du site de Redoundel pour les 30 prochaines années.



Colonnes métalliques personnalisées

Dans le but de renforcer l'attrait des points recyclage afin de favoriser le geste de tri, mais aussi de valoriser les différents territoires du département, de nouvelles colonnes métalliques personnalisables sont en cours de déploiement, avec comme premières cibles les sites touristiques ou remarquables, et en lien avec les différentes structures exerçant la compétence "Collecte des déchets".

La mise en place de colonnes dédiées aux cartons est également en cours afin de limiter les dépôts sauvages, ou la présence dans les ordures ménagères, qui peuvent parfois être constatés localement.

Rénovation des déchèteries

Afin de permettre la remise aux normes des déchèteries lozériennes, le SDEE accompagne les collectivités qui le souhaitent dans cette démarche, par la recherche d'un assistant à maitrise d'ouvrage et de fournisseurs de garde-corps, permettant ainsi de mutualiser les besoins et de réaliser des économies d'échelle. Le Syndicat prend également en charge le financement du quai destiné à l'accueil de la benne Mobilier, et la réalisation de nouveaux panneaux signalétiques, permettant d'informer et de diriger les usagers de manière précise et ludique à l'intérieur des déchèteries.



Extension des locaux de l'équipe technique

Une extension des locaux du personnel, sur le site de Redoundel, est actuellement en cours, dans l'objectif d'agrandir la zone vestiaire et réfectoire et de créer un second bureau pour l'adjoint au responsable du site. Un petit laboratoire sera également réalisé en prévision de l'évolution des installations et notamment de l'optimisation du process de compostage pour permettre le traitement et la valorisation des biodéchets. La toiture de ces nouveaux locaux sera équipée de panneaux photovoltaïques.

AFFAIRES DELIBEREES

Renouvellement de la convention avec l'éco-organisme Eco TLC

La dernière convention conclue avec l'éco-organisme Eco-TLC étant arrivée à échéance, il a été décidé de procéder à son renouvellement. Créé et agréé pour percevoir les contributions de ses adhérents pour le recyclage et le traitement des déchets issus des TLC (textiles, linges de maison, chaussures), l'éco-organisme s'appuie sur les collectivités territoriales pour faire connaître et développer la collecte des TLC. Afin de favoriser les actions de communication sur cette filière, il apporte un soutien financier à hauteur de 0,10 € par habitant.

Versement d'une subvention à l'AFM Téléthon pour l'année 2020

Comme cela est fait depuis de nombreuses années en faveur du Comité départemental de la Ligue contre le Cancer sur la base des tonnages de verre collectés, le SDEE a décidé de soutenir l'antenne locale de l'AFM Téléthon en procédant au versement d'une subvention de 1 € par tonne de papiers collectée. Sur la base des tonnages 2019 des papiers issus de la collecte sélective, cette subvention s'élève à 1 620 €.















Développement des missions du service

Afin de continuer à accompagner ses collectivités dans la gestion de leurs réseaux, le SDEE fait progressivement évoluer son champ d'intervention. Depuis quelques années, il a mis en place un service de cartographie des réseaux et développé une solution mutualisée de télégestion. Un contrat de prestation étendu a également été conclu avec la commune de Peyre en Aubrac au cours de l'année 2018, confiant au SDEE l'entretien de l'ensemble de son réseau d'eau potable, du captage à la distribution, ainsi que de la station d'épuration d'Aumont et des réseaux de collecte qui lui sont raccordés.

Les futures échéances liées au transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes conduisent toutefois le SDEE à s'interroger sur les orientations à donner cette activité. Ce sujet fera l'objet d'un travail approfondi de la part de l'assemblée du Syndicat dans les mois à venir.



AFFAIRE DELIBEREE

Renouvellement du groupement de commandes

La convention constitutive du groupement de commandes pour les travaux de voirie communale, dont le SDEE est coordonnateur, arrive à son terme le 31 décembre prochain. Afin de permettre aux collectivités de continuer à bénéficier du soutien du SDEE pour la gestion de ce programme, le Bureau Syndical a donné son accord pour renouveler cette convention. Un nouveau groupement sera donc constitué en 2021, auquel pourront adhérer les communes et communautés de communes concernées par la réalisation de travaux de voirie.



BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

RAPPEL DES DOSSIERS RECENTS OU EN COURS

Nouveau marché d'exploitation 2020/2023

Depuis leur installation, la maintenance des 38 bornes de recharge pour véhicules électriques déployées en Lozère était assurée par la société Bouygues Energie Service, dans le cadre d'un marché pluriannuel conclu à l'échelle du groupement régional Révéo qui regroupe 10 syndicats d'énergie de la région Occitanie ainsi que les 2 métropoles de Toulouse et Montpellier. Outre la maintenance, ce marché comprenait également l'installation des bornes et leur exploitation. Ce premier contrat est arrivé à son terme en avril dernier. Il a été renouvelé pour quatre ans avec le même prestataire.

S'appuyant sur les compétences de son service Eclairage Public, le SDEE a profité de ce renouvellement pour reprendre l'entretien préventif et la maintenance de premier niveau de ces équipements. L'objectif est d'améliorer la réactivité des interventions et de permettre une meilleure maîtrise de celles-ci, dans l'intérêt commun des collectivités et des usagers.















Partenariats pour la construction de deux centrales photovoltaïques au sol

Souhaitant s'impliquer dans la transition énergétique, le SDEE s'est engagé au côté d'opérateurs privés en vue de la réalisation de deux centrales photovoltaïques au sol :

- ✓ la première opération, réalisée sur les casiers de stockage réhabilités du centre d'enfouissement de déchets ménagers de Redoundel, a été mise en service fin juillet. D'une puissance de 1,7 MWc, elle compte plus de 4 000 modules ;
- ✓ la seconde opération se situe sur la zone d'activités de La Tieule. D'une superficie de 18 hectares pour une puissance d'environ 15 MWc, sa mise en service est prévue début 2021.



CHALEUR RENOUVELABLE

RAPPEL DES DOSSIERS RECENTS OU EN COURS

Chaleur renouvelable

Depuis le 1^{er} juillet 2019, le SDEE a intégré la gestion de la mission Chaleur renouvelable (anciennement Mission Bois-énergie), initialement portée par la CCI de la Lozère. Le Syndicat a également été lauréat de l'appel à projet régional piloté par l'ADEME pour la mise en place d'un Contrat de développement des énergies renouvelables thermiques en Lozère, comprenant trente projets publics ou privés de géothermie, solaire thermique ou bois-énergie à réaliser d'ici fin 2022, représentant une puissance totale de 8,5 GWh.

Le SDEE est désormais l'opérateur territorial de la Chaleur renouvelable en Lozère et apporte un appui technique et administratif aux porteurs de projets, tout au long de l'opération et jusqu'à sa mise en service.

Gestion déléguée du Fonds Chaleur

A travers la conclusion de ce contrat, et afin de permettre à des projets de taille modeste de bénéficier de financements pour lesquels ils étaient jusqu'à présent inéligibles, le SDEE s'est vu confier par l'ADEME la gestion déléguée des crédits issus du Fonds Chaleur. Cette gestion des fonds par un opérateur local permettra, outre une mutualisation des besoins de financement, une plus grande réactivité dans le traitement des demandes et le versement de ces aides aux porteurs de projet.













COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

SOUSCRIPTION DES CONTRATS D'ASSURANCE DU SDEE

Description

Ce marché a été lancé sous forme d'appel d'offres ouvert pour une durée de 4 ans, avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 2021. Il se compose de 5 lots distincts :

- ✓ lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes ;
- ✓ lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes ;
- ✓ lot 3 : assurance des véhicules et des risques annexes ;
- ✓ lot 4 : assurance de la protection juridique de la collectivité ;
- ✓ lot 5 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus.

Résultat de l'appel d'offres

- ✓ Lots 1 et 5 : aucune offre n'ayant été présentée pour ces deux lots, une nouvelle consultation va être engagée ;
- ✓ Lot 2 : attribution au cabinet Cotton (MMA Mende) ;
- ✓ Lots 3 et 4 : les marchés ont été déclarés infructueux, une nouvelle consultation va être engagée.

TRAITEMENT ET VALORISATION DE REFUS DE TRAITEMENT D'ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Description

Ce marché a été lancé sous forme d'appel d'offres ouvert pour une période ferme allant jusqu'au 31 décembre 2021, et avec deux reconductions tacites possibles, chacune pour une période d'un an.

Il concerne le tri et la valorisation d'une partie des refus de l'Usine de traitement des déchets de Redoundel, sous forme de valorisation matière (recyclage) ou énergétique, dans le but de réduire les quantités enfouies.

Résultat de l'appel d'offres

Par rapport aux tonnages à traiter et aux montants contractuels maximums fixés pour chacune des périodes, le marché a été déclaré infructueux. Une procédure avec négociation va être engagée.









